Universal Invest Medium

31/03/2024

CADELUX
FUND MANAGEMENT

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est la recherche d'une plus-value en capital sur le long terme. Le fonds est investi principalement en valeurs mobilières belges et internationales (notamment actions et obligations). Il peut investir jusqu'à 60% de ses avoirs nets en actions. Le fonds peut, jusqu'à concurrence de 10% de ses actifs nets, investir en organismes de placement collectif (« OPC ») investis eux-mêmes dans les valeurs visées ci-dessus. Le fonds peut investir dans des titres de créances émis par des sociétés et des gouvernements ainsi que dans des instruments du marché monétaires. Il s'agit d'un fonds géré activement sans utiliser une référence à un indice (benchmark). L'investisseur pourra souscrire des actions du compartiment et obtenir sur simple demande un remboursement de ses actions chaque jour ouvrable au Luxembourg. L'investisseur pourra également échanger ses actions contre des actions d'une autre classe d'actions de ce compartiment ou d'un autre compartiment du fonds. Vous pouvez obtenir plus d'informations dans le prospectus du fonds. Les classes d'actions de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (réinvesti). Les classes d'actions de distribution peuvent distribuer un dividende. L'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe d'actions de ce compartiment ou d'un autre compartiment de l'OPCVM. Vous pouvez obtenir plus d'informations via www.cadelux.lu. L'actif et le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégués. En conséquence, les droits des créanciers relatifs à un compartiment particulier sont limités aux actifs de ce compartiment. Le fonds intègre et promeut des critères environnementaux et/ou sociaux au sein de sa stratégie d'investissement et se qualifie en tant que fonds de l'article 8 de la SFDR. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter le prospectus du fonds ou le site www.cadelux.lu. Le compartiment peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs de placement. Ces instruments servent à répliquer ou à neutraliser de manière plus pointue et plus souple les risques inhérents à des investissements dans les sous-jacents et leur utilisation n'augmente pas les risques en soi. Le fonds est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 6 ans et sont prêts à assumer un niveau de risque moyen-élevé de perte de leur capital d'origine afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé. Il est conçu pour des investisseurs ayant suffisamment d'expérience et de connaissance théorique des fonds d'investissements. Le fonds est établi pour une durée illimitée.

Evolution de la VNI d'UI Medium A Cap

Ces rendements historiques ne garantissent pas les rendements futurs.

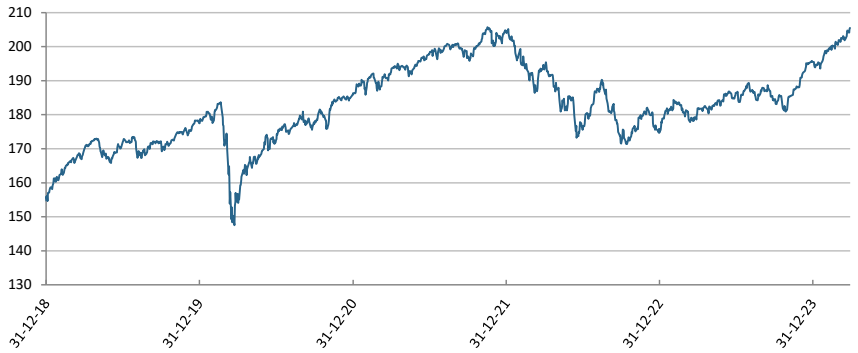

Sources: Bloomberg, Morningstar & Delen Private Bank NV

Rendement net par année civile (1er janvier - 31 décembre) de UI Medium A Cap

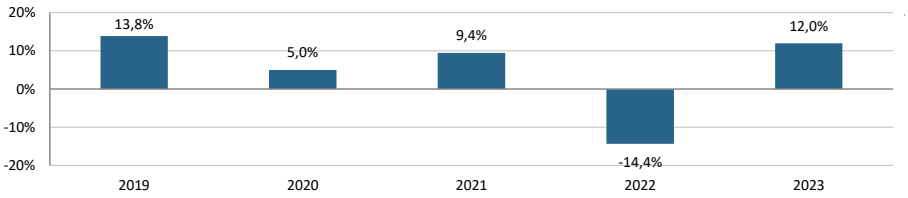

Sources: Bloomberg, Morningstar & Delen Private Bank NV

Rendement actuariel net d'UI Medium A Cap

	YTD	1 an	3 ans	5 ans
UI Medium - A Cap	5,09%	13,01%	2,21%	4,01%

Les rendements mentionnés et le graphique de l'évolution de la VNI sont basés sur des données historiques et se rapportent aux dernières années. Ils ont une valeur limitée et ne tiennent pas compte des restructurations. Le graphique de la VNI présenté n'est pas un indicateur fiable de l'avenir. Le calcul de la performance passée tient compte de tous les coûts et frais, à l'exception des taxes et des frais d'entrée et de sortie qui ne reviennent pas au fonds. YTD est la période allant du 1er janvier de l'année en cours à la fin du trimestre le plus récent. Les rendements historiques inférieurs à 1 an sont présentés sous forme de rendements cumulés.

Sources: Bloomberg, Morningstar & Delen Private Bank NV

Données principales

Type de fonds:		Mixte
Classe:		A-B-C
Devise:		EUR
Actif net en Euro:	€	8.871.989.264
Date de lancement:		30 juillet 2010
Cotation:		Journalière
Echéance du compartiment:		Pas d'échéance
YTM moyen:		3,9%
Duration moyenne (en années):		4,81

La duration est la mesure de l'échéance des obligations qui prend en compte les flux de trésorerie futurs. Le rendement à l'échéance (YTM) est le rendement effectif d'une obligation si elle est détenue jusqu'à l'échéance.

Répartition des actifs

Actions	50,9%
Obligations Corporates	25,9%
Papiers d'état	13,5%
Obligations perpétuelles	6,8%
Obligations à haut rendement	3,1%
Métaux précieux	1,8%
Autres	-2,1%

Répartition géographique

USA	56,1%
Zone Euro	16,7%
Europe de l'Ouest ex Euro	11,4%
Asie ex Japon	10,2%
Japon	5,1%
Autres	0,4%

Répartition sectorielle

Technologie	28,6%
Consommation	15,4%
Industrie	15,2%
Soins de santé	14,5%
Banques	5,9%
Autres	20,3%

Répartition par devise

EUR	55,1%
USD	36,4%
Autres	8,4%

Top 5 actions

MICROSOFT CORP	1,9%
APPLE INC	1,5%
NVIDIA CORP	1,4%
ALPHABET INC-CL C	1,0%
AMAZON.COM INC	0,9%
Total	**6,7%**

Top 5 obligations

AGEAS FINANCE (EUR) 3,875% 19-PERP 10.06	0,1%
NETFLIX INC (EUR) 3,875% 19-29 15.11	0,1%
UNICREDIT SPA (EUR) 7,5% 19-49 31.12	0,1%
CHUBB INA HOLDING(EUR)0,875% 19-29 15.12	0,1%
MOODY'S CORP (EUR) 0,95% 19-30 25.02	0,1%
Total	**0,5%**

Universal Invest Medium

31/03/2024

CADELUX
FUND MANAGEMENT

Profil de risque de la classe d'action A

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Autres risques importants pour le fonds qui ne sont pas (suffisamment) représentés par cet indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

- Risque de crédit: Risque lié aux obligations de ne plus rien valoir lorsque l'émetteur de l'obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance fixée.
- Risque de liquidité: Certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote pendant les périodes de tension sur les marchés.
- Risque de contrepartie: Le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur du marché avec lequel il est en relation.
- Risques opérationnels: Dans tout marché, et notamment dans les marchés émergents, le compartiment peut perdre une partie ou la totalité de son argent en cas de défaillance dans la garde des actifs, de fraude, de corruption, d'actions politiques ou de tout autre événement indésirable.
- Risque de concentration: Lorsque le compartiment concentre ses investissements sur un pays (ou une région ou un secteur) affecté par un événement indésirable, sa valeur peut chuter.
- Risque de gestion: Dans des conditions anormales de marché, les techniques de gestion habituelles peuvent se révéler inefficaces ou défavorables.
- Risque lié aux instruments dérivés: Certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.
- Risque en matière de durabilité: les aspects environnementaux et/ou sociaux ne font pas systématiquement partie intégrante du processus de sélection d'investissement du fonds. Par conséquent, le fonds peut être plus exposé aux entreprises qui ont un impact négatif sur la durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Pour un aperçu complet des risques de ce fonds, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus.

Données principales

Compartiment de la SICAV UCITS de droit Luxembourgeois "Universal Invest SA"

Frais d'entrée:		max 2%	
Frais de sortie:		0%	
Frais courants*:	A	1,87%	
Dont :	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :		1,53%
	Coûts de transactions :		0,34%
	B	0,58%	
Dont :	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :		-
	Coûts de transactions :		0,58%
	C	1,32%	
Dont :	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :		0,98%
	Coûts de transactions :		0,34%

*Les frais courants comprennent tous les frais internes et se composent des coûts récurrents (frais de gestion financière, droits de garde, frais de gestion des risques, de conformité et d'administration) et des coûts de transaction tels qu'ils apparaissent dans le dernier document d'information clé (KID). Les coûts de transaction comprennent à la fois les coûts explicites payés aux contreparties et les coûts de transaction implicites, qui correspondent à la différence entre le prix d'achat et le prix de clôture.

Classe d'actions	Codes - ISIN	VNI	
A Cap	LU0524308870	€	205,54
A Dis	LU0524309258	€	162,36
B Cap	LU0524309415	-	
B Dis	LU0524309688	-	
C Cap	LU0524309845	€	219,83
C Dis	LU0524310181	€	217,67

Souscription minimale:	A	0€ - 1.000.000€
	B	1.000.000€ - 2.500.000€
	C	2.500.000€ - 30.000.000€

Taxe sur les opérations de bourse (TOB): 1,32% (max 4.000€) seulement pour les parts de capitalisation

Parts de distribution: Précompte mobilier de 30%

Parts de capitalisation: si le fonds investit plus de 10% dans des créances visées à l'article 19bis CIR92, un précompte mobilier libératoire de 30% est dû sur les revenus provenant de ces créances lors du rachat.

Société de gestion:	Cadelux SA (Luxembourg)
Gestion financière:	Cadelam NV (Belgique)
Prestataire du service financier:	Delen Private Bank Luxembourg SA
Publication VNI:	De Tijd, L'Echo, Bloomberg, Morningstar, La Libre, www.beama.be, www.cadelam.be, www.cadelux.lu

Afin de protéger les intérêts des actionnaires, le Conseil d'Administration ou la Société de Gestion pourra prélever une commission de dilution ("Dilution levy") allant jusque 3% de la VNI applicable sur les souscriptions ou rachats individuels, ladite commission revenant au compartiment affecté. Veuillez vous référer au prospectus pour de plus amples informations.

Anti-dilution Levy est un mécanisme qui permet aux différents compartiments de la SICAV de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Disclaimer

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus et au document d'informations clés pour l'investisseur (KID) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Le prospectus (disponible en français), le document d'informations clés pour l'investisseur (KID) (disponible en français et en néerlandais) et le dernier rapport périodique (disponible en français) peuvent être obtenus gratuitement sur le site https://www.cadelux.lu/fr-lu/fonds ou obtenus dans les agences de Delen Private Bank Luxembourg SA ou Delen Private Bank SA. Le document d'informations clés pour l'investisseur (KID) vous est fourni conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Un résumé de vos droits en tant qu'investisseur et/ou investisseur potentiel est disponible via ce lien (disponible en français) :

https://www.delen.bank/hubfs/Resume-des-droits-de-linvestisseurFR.pdf?hsLang=fr-lu

Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux modalités de commercialisation de ces organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Pour toute réclamation relative à cet Organisme de Placement Collectif, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante: info@cadelux.lu ou https://www.delen.bank/hubfs/CADELUX-Complaints-Handling-PolicyFR.pdf?hsLang=fr-lu. Si vous n'êtes pas satisfaits de la manière dont votre réclamation est traitée, vous pouvez également prendre contact auprès du service des réclamations de la CSSF via le site :

https://reclamations.apps.cssf.lu/

Pour les investisseurs qui ont souscrit en Belgique, vous pouvez également prendre contact avec un médiateur des services financiers via le site : http://www.ombudsfin.be/fr/introduire-une-plainte.